

Arrêté SG / 2019-007

portant subdélégations de signature aux agents de la
plate-forme CHORUS du rectorat de la Réunion

Le recteur de l'académie de La Réunion

- Vu** la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;
- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2245 du 17 juin 2019 portant délégation de signature à M. Vêlayoudom MARIMOUTOU, recteur de la région académique de la Réunion, pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes de ses services pour les actes juridiques associés;
- Vu** l'arrêté n° SG / 2019-004 du 1^{er} avril 2019 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Francis FONDERFLICK, secrétaire général de l'académie et à ses collaborateurs;

ARRETE

Article 1 : Subdélégation est donnée aux agents dont les noms sont mentionnés dans les annexes 1 et 2 au présent arrêté aux fins d'intervenir pour les actes indiqués dans les conditions et limites précisées.

Article 2 : Les dispositions de l'arrêté n° 2019-005 du 1^{er} avril 2019 sont abrogées.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de la Réunion et les subdélégués désignés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat à la Préfecture de la Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 15 JUIL. 2019
Le Recteur

Vêlayoudom MARIMOUTOU
le recteur

Vêlayoudom Marimoutou



Annexe 1 à l'arrêté portant subdélégations de signature aux agents de la plate-forme CHORUS du rectorat de la Réunion
Agents habilités à intervenir dans le logiciel CHORUS

Nom	Prénom	Division	Responsable		Responsable		Responsable		Certification des services faits pour dépenses de fonctionnement, d'intervention et d'investissement	Certification des déclarations de conformité des opérations d'inventaire
			Engagements juridiques	Demandes de paiement	Engagements juridiques	Demandes de paiement	Engagements juridiques	Demandes de paiement		
AH-PINE	Emmeline	DES							BOP 139, 230	
ANGAMA	René	DFP		tous BOP					tous BOP	
ARTHEMISE	Karine	DFP							tous BOP	tous BOP
BABOU-CARIMBACASSE	Matthias-Loïc	DFP							tous BOP	
BARBE	Yasmine	DFP							tous BOP	
CATHERINE	Heva	DFP							tous BOP	
DALLEAU	Geneviève	DES	BOP 139, 230						BOP 139, 230	
DELELA	Amandine-Marie	DFP							tous BOP	
FOCK LAPP	Jean-Claude	DAISU	BOP 150, 214, 231		BOP 150, 214 dépenses < 1 000 000 €	BOP 150, 214, 231	BOP 150, 214, 231		BOP 150, 214, 231	
FRUTEAU DE LACLOS	Valérie	SG	tous BOP	tous BOP	BOP 150,214	BOP 150,214	BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP
FUTOL	Mickael	DFP							tous BOP	
HEPTOULLA	Tasnine	DFP							tous BOP	
JUE	Mickael	DFP	tous BOP	tous BOP	BOP 150, 214	BOP 150,214	BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP
KARJANIA	Brigitte	DFP		tous BOP		BOP 150,214	BOP 150, 214, 231		tous BOP	
MAGRIN	Mathieu	DFP	tous BOP	tous BOP	BOP 150,214	BOP 150,214	BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP
MASSONI	Nathalie	DFP							tous BOP	
MORIN	Carole	DFP		tous BOP		BOP 150,214	BOP 150, 214, 231		tous BOP	
MUSSARD	Sabine	DFP	tous BOP		BOP 150, 214		BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP
POUJOIS	Pascal	DFP	tous BOP	tous BOP	BOP 150,214	BOP 150,214	BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP
RAJOELINA	Vololona	DFP								tous BOP
TAOCHY	Mickaëlle	DFP		tous BOP		BOP 150,214	BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP
VIRGINIE	Daisy	DFP							tous BOP	

Annexe 2 à l'arrêté portant subdélégations de signature aux agents de la plate-forme CHORUS du rectorat de la Réunion
Agents habilités à intervenir dans des applications interfacées à CHORUS

Nom	Prénom	Division	CHORUS DT	ANAGRAM	SAXO	IMAGIN	GAIA
			États de frais de personnels en mission	Rentes élèves et honoraires médicaux suite accidents de service de travail et maladies professionnelles	Action sociale	États de frais de jurys d'examen	États de frais de formation
ANGAMA	René	DFP	tous BOP				BOP 140, 141, 214, 230
BAILLIF	Harry	DPATE		tous BOP	tous BOP		
BREZE	Marie-Corinne	DEC				BOP 150, 214	
CHANE LAP	Béatrice	DEC				BOP 150, 214	
D'EMMEREZ DE CHARMOY	Ludovic	DFP	tous BOP				
DELL AQUILA	David	DIFOR					BOP 140, 141, 214, 230
DIB	Samir	DEC				BOP 150, 214	
GROSSET	Serge	DEC				BOP 150, 214	
HANNEQUIN	Joelle	DFP					BOP 140, 141, 214, 230
LACOMBLE	Daniele	DIFOR					BOP 140, 141, 214, 230
LAU WEN TAI	Dominique	DEC				BOP 150, 214	
LEBRETON	Geneviève	DIFOR					BOP 140, 141
MARINIA	Marie-Claude	DIFOR					BOP 140, 141, 214
MASSONI	Christian	DIFOR					BOP 140, 141
NG SHAK	Jenny	DEC				BOP 150, 214	
PARATEYEN	Edwige	DFP					BOP 140, 141, 214, 230
PETAN-RANGUIN	Yolaine	DFP					BOP 140, 141, 214, 230
SPAGNOL	Corinne	DIFOR					BOP 140, 141, 214, 230